

# **Association PI, Région 3 Lacs**

## **Route de l'Aurore 4, 2053 Cernier**

---

# **PROCÈS-VERBAL**

de l'assemblée générale du 21 mars 2018 à Courtepin

---

<b>Le Président</b>	M. Boris Keller
<b>Participants</b>	29 membres, selon liste de présences
<b>Invités</b>	MM. Sébastien Cartillier (Station viticole cantonale) et Patrick Vaudroz (SAGR)
<b>Excusés</b>	Plusieurs invités et membres, selon liste
<b>Secrétariat</b>	M. Gilles Aeschlimann (procès-verbal)

---

## **Ordre du jour**

1. Appel et désignation des scrutateurs
  2. Procès-verbal de l'assemblée du 23 mars 2017
  3. Admissions et démissions
  4. Rapport du président
  5. Finances :
    - 5.1 Présentation des comptes 2017
    - 5.2 Rapport des vérificateurs
    - 5.3 Acceptation des comptes 2017
    - 5.4 Budget 2018 et discussion des cotisations
  6. Élection et nominations
    - 6.1 Élection des membres du comité
    - 6.2 Élection des membres de la commission de contrôle
    - 6.3 Nomination d'un vérificateur-suppléant
    - 6.4 Nomination de représentants à l'AG de Vitiswiss
    - 6.5 Nomination d'un vérificateur-suppléant à l'AG de Vitiswiss
  7. Rapport ANAPI
  8. Actualités PI, phyto et nouveaux programme de réduction des produits phyto par Sébastien Cartillier
  9. Divers
  10. Filière complète du poulet: du couvoir jusqu'à la transformation de la viande par M. Thomas Schick d'Optisol
- 

### **1. Appel et désignation des scrutateurs**

Le président ouvre la séance en saluant les invités, les membres et en nommant les personnes excusées.

Le président met l'ordre du jour en discussion. Il ne fait l'objet d'aucune remarque, il est accepté tel que présenté.

2 membres sont nommés scrutateurs: MM. Jean-Pierre Jacot et Rudolf Jucker.

## 2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mars 2017

Les membres approuvent le procès-verbal à l'unanimité sans modification et avec remerciements à son auteur.

## 3. Admissions et démissions

Le président annonce :

Pour l'année 2017 l'admission suivante :

- Domaine de Souaillon, par M. René Dubois

Pour l'année 2017, les démissions suivantes (reconversion Bio):

- Domaine de Montmollin, par M. François Ballet
- M. Guillod Cédric
- M. Kuffer Christian
- M. Simonet Eric
- M. Biolley Jean-François

Retraite :

- M. Loeffel François

Pour l'année 2018, les démissions suivantes (reconversion Bio) :

- M. Burgat Louis-Philippe
- Mme Austing Céline

Retraite :

- M. Pierrehumbert Laurent

Plus d'exploitant :

- Vignoble de l'Etat de Fribourg

## 4. Rapport du président

Les vigneron·ne·s font évoluer leurs pratiques viti-vinicoles vers une meilleure prise en compte de l'environnement, soit par conviction personnelle, soit du fait de la pression sociétale. Difficile à accepter tel quel, le citoyen rêve d'une agriculture et d'une viticulture sans pesticides et sans résidus, mais le même citoyen, quand il devient consommateur, s'intéresse plus au prix qu'au système de production.

Une remise en cause des pratiques viti-vinicoles semble être enclenchée. Produire du raisin, produire du vin autrement, constituent la ligne directrice de nombreux vigneron·ne·s qui se sont engagés dans des pratiques de viticulture durable, viticulture raisonnée, viticulture intégrée qui sont des expressions généralistes pour souligner, à des degrés divers d'implication, la prise en compte de la donnée environnementale.

Depuis quelques mois, des associations de consommateurs et des journaux grand public multiplient les attaques contre l'utilisation des produits phytosanitaires pour protéger les cultures. Ces attaques répétées inquiètent les professionnels du secteur, selon une enquête, un consommateur sur deux croit que BIO c'est de ne pas traiter. Tous traitements sont des actes nécessaires, non sans impacts pour l'environnement, mais ils ont aussi permis d'éradiquer la famine, de garantir des produits propres, d'éviter des pertes de récolte et d'assurer la qualité visuelle des produits non transformés tels que les fruits ou les légumes. Diminuer l'utilisation de certains produits de traitement est possible, si l'on accepte parallèlement des rendements plus faibles estimés à -30% - 40% voire -100% en cas de grave ravage. La réglementation sur leur utilisation est pourtant très précise et les normes laissent une très grande marge de sécurité pour le consommateur.

Au niveau de la profession, même si chacun défend son modèle, il est impératif que les viticulteurs BIO, biodynamique et de production intégrée s'unissent pour faire face aux idées préconçues au sujet de notre viticulture. La rigueur, aujourd'hui, est de s'allier plutôt que d'affirmer nos différences. Au niveau politique, deux initiatives, dont l'une a déjà abouti et l'autre est à deux doigts, ainsi qu'un postulat sur le glyphosate auront des répercussions sur notre façon de nous défendre.

Pour répondre aux peurs des consommateurs et ainsi les rassurer, il faut leur montrer ce que la branche fait, il faut absolument reprendre la maîtrise de la communication de la branche de manière collective. La Fédération suisse des vigneronns planche sur ce sujet en coordination avec l'Union suisse des paysans.

Label intermédiaire entre la production viticole conventionnelle et la production bio; VINATURA a aujourd'hui comme principale priorité une culture sans résidus. C'est notre grand cheval de bataille pour les années à venir. Pour beaucoup de vigneronns, l'option du tout-bio est trop risquée économiquement, car cela représente des coûts de production plus élevés avec des rendements inférieurs de 30 à 40%. Même si on ne fait pas du bio, les standards de la production sont très élevés en Suisse.

La profession sait ce qu'elle fait et pourquoi elle le fait. La recherche, la pratique, l'industrie, la défense professionnelle; tous doivent rester vigilants devant ces évolutions qui peuvent anéantir des cultures et toute une économie viticole. La recherche et les bonnes pratiques ne suffisent pas à résoudre les problèmes. Il faut que la population comprenne ce qu'il se passe, dans quels buts et avec quels moyens les viticulteurs travaillent, car l'ignorance est le pire fléau qui menace notre viticulture.

Sur ce message un peu pessimiste, je ne peux que saluer la démarche du Valais où les vigneronns BIO et de production intégrée continuent de travailler ensemble, et cette démarche sera aussi sûrement le cas pour le canton de Neuchâtel !

Consommer du vin avec modération procure du plaisir, de la convivialité, des émotions et leurs effets sur la santé ne sont qu'un plus !

Mes remerciements vont aux membres du comité, à la CNAV et à Monsieur Sébastien Cartillier qui par son travail et son engagement a su donner à notre viticulture, compétence, cohésion et surtout une âme à la station viticole. Je ne peux que lui souhaiter succès pour sa nouvelle carrière mais je regrette son départ !

Intégralité du message du président

D'autres points ont été abordés :

1. La collaboration avec IP-Suisse a pris un peu de retard.
2. Résidus création d'une plateforme demandée par l'interprofession des vins VD
3. Plan d'action national avec séance en février problématique certain produit supprimé ne donne pas de résidus
4. Perte de surface – cotisation et une demande de certains agriculteur de pouvoir rester chez PI 3 Lacs
5. Réfléchir à notre demande. Quel avenir ! bio / alternatif / cépage / résistant
6. Restructuration d'Agroscope
7. Vente et achat de vins

**Les membres approuvent ce rapport par applaudissements.**

## **5. Finances:**

### **5.1 Présentation des comptes 2017**

M. G. Aeschlimann présente les comptes 2017 clôturés avec un déficit de – Frs. 1'638.10. Le bilan au 31.12.2017 montre une fortune s'élevant à Frs 15'268.12.

### **5.2 Rapport des vérificateurs**

Le rapport des vérificateurs, soit MM. Tristan Buhler et Jean-Claude Angelrath, est lu à l'assemblée. Il en ressort que les comptes ont été vérifiés le 16 mars 2018 et qu'ils sont correctement tenus. Il est demandé à l'assemblée de les accepter tels que présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité.

### **5.3 Acceptation des comptes 2017**

**Les comptes 2017 sont acceptés à l'unanimité.**

## 5.4 Budget 2018 et discussion des cotisations

M. G. Aeschlimann présente le budget 2018 qui prévoit un déficit de Frs 4'366.00.

**Le budget 2018 est accepté à l'unanimité tel que présenté.**

Une augmentation des cotisations est mise en discussion, aucune opposition sur le principe n'est à relever.

Le président présente une première proposition : augmentation de la cotisation de base de Frs 30.- et à la surface de Frs 3.- à l'ha. Chantal Ritter Cochand présente une seconde proposition : augmentation de la cotisation de base de Frs 50.- et à la surface de Frs 5.- à l'ha.

Ces propositions sont soumises aux votes :

1<sup>ère</sup> proposition 17 votes

2<sup>ème</sup> proposition 8 votes

**La première proposition ayant obtenu davantage de votes, elle est retenue et effective dès 2018. À savoir Fr. 130.- de cotisation de base et Fr. 13.- par ha.**

## 6. Élections et nominations:

### 6.1 Élection des membres du comité

Le président informe des démissions de MM. Francis Ballet et Cédric Guillod (domaines en reconversion bio). Le comité vous propose pour leur succéder : M. Yann Vanvlaenderen du Château d'Auvernier (vice-président) ainsi que M. Claude Besson du Vully (membre).

**Le comité est approuvé par acclamations et est composé des personnes suivantes: MM. Boris Keller président, M. Yann Vanvlaenderen vice-président, Olivier Brunner, Gilles Pierrehumbert, Claude Auberson, Claude Besson et Fredy Marolf**

Invités permanents: M. Gilles Aeschlimann et futur(e) successeur(e) de Sébastien Cartillier.

### 6.2 Élection des membres de la commission de contrôle

**M. Francis Ballet étant démissionnaire, la commission de recours est approuvée par acclamations et est constituée des personnes suivantes: MM. Boris Keller, Roland Muster, Alexis Breguet et Robert Gygi (suppléant).**

Invités permanents: M. Gilles Aeschlimann et futur(e) successeur(e) de Sébastien Cartillier.

### 6.3 Nomination d'un vérificateur-suppléant

MM. Alexandre Dubois et Jean-Claude Angelrath sont titulaires pour la vérification des comptes 2018.

**M. Manoah Devaux est nommé vérificateur-suppléant.**

### 6.4 Nomination des délégués à l'AG de Vitiswiss

Le président demande 4 délégués pour participer à l'assemblée générale de Vitiswiss qui se tiendra le 20 avril 2018 à Neuchâtel.

**Les 4 délégués sont Mme Chantal Ritter-Cochand, MM. Olivier Brunner, Roland Muster et Jean-Claude Angelrath.**

## 7. Rapport ANAPI

Le rapport de l'ANAPI se compose des points suivants:

**Contrôles 2017** : M. G. Aeschlimann présente les duos des contrôleurs et les remercie du travail fourni ainsi que de leur collaboration. Il détaille le nombre d'exploitations contrôlées par canton (NE 18, FR 8, VD 4, BE 0), soit 30 au total (29%).

**Commission de contrôles 2017** : Il y a eu 3 cas de non-conformités PER (NE 1 + BE/FR/VD 2) et aucun renoncement PER.

**Certificats 2017** : Sur les 30 contrôles PER en 2017, 4 étaient inscrits pour le certificat Vitiswiss. Lors des contrôles 1 a renoncé au certificat. À fin 2017, 17 ont reçu le certificat viticole et 5 ont reçu le certificat cave.

**Accréditation** : Pour rappel, l'ANAPI est en accréditation individuelle depuis le 1<sup>er</sup> août 2016.

Rétrospective 2017 : Dernier audit par l'OFAG en juin sur une exploitation agricole (PER + PLVH) – attention au respect des bordures tampon. Audit de la gérance ANAPI en septembre 2017, quelques actions correctives ont été effectuées fin 2017.

**Calendrier et échéancier 2018** : Objectifs 2018 : essais de contrôles équipés de tablettes, et 2019, contrôles avec les tablettes.

Contrôles Bio, une étude est en cours en suisse romande pour se lancer dans ce marché, une collaboration est possible avec l'OIC / BioTestAgro qui ont déjà la certification. Ceci permettrait à des membres en reconversion bio de rester dans leurs organisations PI-3-Lacs / ANAPI.

Calendrier :

- Avril : envoi documents PI/PER
- Mai/Juin : vérification des SVBN (préposés)
- Sem. 9 au 13 juillet : formation des contrôleurs
- 15 août : dernier traitement
- ~ 20 août : début des contrôles "Terrain"
- ~ 10 septembre : fin des contrôles "Terrain"
- Mi-fin septembre : commission de contrôle
- Automne : envoi des certificats

### **Information 2018**

Liste des formations reconnues par PI3 lacs pour le certificat Vitiswiss 2018 vigne et cave:

- Conférences viticoles et œnologiques à Beaulieu les 24 et 25 Janvier 2017.
- Présentation et dégustation des essais d'Agroscope, le 20 mars 2018 à Changins
- Assemblée générale PI 3 Lacs, le 21 mars 2018 à Courtepin.
- Cours Prométerre sur les couverts végétaux du 5.04.2018 en Alsace

Autres conférences ou cours de formation continue portant sur un thème viticole d'actualité, l'œnologie, la législation, le développement durable ou encore l'environnement (validation uniquement après acceptation par PI 3 Lacs).

NB : la participation à ces séances sera uniquement validée sur présentation d'un document justificatif (liste de présences, attestations, factures, quittances, etc.)

## **8. Actualités PI et phyto et nouveaux programmes de réduction des produits phyto par M. Sébastien Cartillier**

Actualités PI et phyto présenté par le directeur de la Station viticole, Sébastien Cartillier

## **9. Divers**

Pas de divers

## **10. Filière complète du poulet présenté par M. Thomas Schick d'Optisol**

Présentation intéressante de la filière complète du poulet par M. Thomas Schick.

**Secrétariat de l'Association PI région 3 Lacs**  
G. Aeschlimann et J. Debély